

AOC 3 NOVEMBRE 2022

POLITIQUE

« Qu'il(s) retourne(nt) en Afrique ! » Un singulier du pluriel ou un pluriel du singulier ?

Par **Emmanuelle Lallement**

ANTHROPOLOGUE

La phrase créée par le député Grégoire de Fournas à l'Assemblée nationale, alors que son collègue Carlos Martens Bilongo dénonçait le sort des migrants en Méditerranée, a été retranscrite dans les médias selon une étrange indétermination entre singulier et pluriel. « Il » ou « ils », l'incertitude a son importance. Non qu'elle diminue le caractère raciste du propos. Confondant individu et groupe pour mieux maintenir un « nous » en forme de forteresse assiégée, elle révèle plutôt les modalités de fabrication de l'identité.

Jeudi 3 novembre 2022, lors de la [séance des questions au gouvernement](#) à l'Assemblée nationale, un député RN, Grégoire de Fournas, a crié : « Qu'il(s) retourne(nt) en Afrique ! » au moment même où un député LFI, Carlos Martens Bilongo, noir, alertait sur le sort des migrants secourus à bord de l'Ocean Viking^[1], un navire en quête d'un port sûr où débarquer. Dans l'instant, plusieurs députés se sont levés pour signifier leur colère et qualifier la parole de raciste. La présidente de l'Assemblée, Yaëlle Braun-Pivet, interloquée, a alors demandé : « Quel est le député qui vient de prononcer cette phrase ? » en se tournant vers les

rangs du groupe RN. Sur les autres bancs, des élus de tous bords se sont dressés et certains ont scandé : « Dehors ! » au député RN.



publicité

Par écran interposé, j'observe toute la « séquence » : la séance levée « compte tenu de la gravité des faits » et de « l'émotion légitime de l'Assemblée » ; les prises de parole et les justifications successives face à la presse et sur les réseaux sociaux ; puis la décision prise de « censure temporaire » pour « manifestations troublant l'ordre ou qui provoque une scène tumultueuse » concrétisée par quinze jours d'exclusion du député RN Grégoire de Fournas et réduction de moitié de son indemnité parlementaire pour deux mois ; enfin les réactions à la sanction infligée au député, et les procès en manipulation et mauvaise interprétation de ce qu'il aurait *vraiment dit*.

Anthropologue, j'observe cet « ici et maintenant », cette scène dans la scène de l'Assemblée, et celles qui suivront. Or, le travail de l'anthropologue consiste précisément à « comprendre ce qui se passe dans les situations dont il est le témoin[2] ». Et l'exercice anthropologique vise à décrire des actions, dont certaines sont discursives. « Le propre d'une action, c'est qu'elle est nécessairement faite d'une certaine manière (pas n'importe comment) et qu'elle est donc susceptible d'être expliquée[3]. » Je tente donc de saisir ce « pas n'importe comment » des choses dites.

Un pluriel bien singulier

Concernant d'abord le débat sur ce que le député RN aurait « *vraiment dit* », le problème n'est évidemment pas de savoir si « ils » est moins raciste que « il », comme si l'ajout d'un pluriel faisait de cette interjection un propos plus acceptable. La question n'est pas non plus de déterminer si l'absence de distinction entre le singulier et le pluriel à l'oral dans la langue française empêche de vraiment savoir *de qui* il parlait ou à *qui* il s'adressait. Le compte-rendu officiel de séance de l'Assemblée Nationale a d'ailleurs tranché : il y est bien retranscrit « Qu'il retourne en Afrique ! », indiquant par là-même que le député RN parlait *au* député LFI et parlait *de* lui.

Mais l'obsession scripturaire qui caractérise pourtant nos sociétés ne nous aide pas vraiment. Depuis le 3 novembre, c'est sur cette singularité de l'oralité en langue française que jouent Grégoire de Fournas et ses défenseurs pour affirmer qu'il parlait *au* pluriel et non *au* singulier, qu'il parlait par conséquent *des* migrants et pas *du* député, qu'il parlait plus précisément *au* député *des* migrants voire *du* bateau sur lequel étaient *ces* migrants.

Dans la presse « Qu'il(s) retourne(nt) en Afrique ! » demeure dans les titres. Une drôle de nouvelle « écriture inclusive », inclusive non pas du point de vue du genre mais du point de vue du nombre, sans être la transcription officielle des débats, constitue sa retranscription médiatique, donc sa trace et sa modalité d'existence dans l'espace public. La parole dite contient les deux « options possibles » et surtout leur articulation, comme pour maintenir un flou, un doute.

Cette indétermination ou indécision de l'oral met au jour un véritable embarras, caractéristique des usages identitaires qui peuvent être faits de l'identité. À mon sens, cette indétermination ou indécision de l'oral met en évidence ce que Vincent Descombes a nommé « les embarras de l'identité^[4] », à savoir d'un côté les règles linguistiques et logiques pour l'usage du vocabulaire de l'identité, de l'autre ce qu'il désigne comme l'idiome identitaire. Il distingue en effet l'identité au sens logique et élémentaire de « l'identique », du sens social de « l'identitaire » qui définirait un groupe auquel on s'identifie, ou bien auquel on est identifié. Il y a bien une question d'identité dans cet usage du singulier qui serait finalement, aux dires du RN, un pluriel. Cette question constitue en réalité une crise de l'identité, prise au mot.

Prendre au mot l'identité

D'un côté certains font mine de s'interroger : de qui parlait-il ? du député ? des migrants ? des bateaux ? d'un individu, d'un objet ? d'un collectif d'individus ? De l'autre on s'offusque : comment peut-on imaginer une seconde que ce pluriel pouvait être confondu avec un singulier ? Comment peut-on oser interpréter que le député RN parlait *du* député alors qu'il parlait *des* migrants *et du* bateau ? Pour sa part, le député RN se dit victime d'une « mauvaise interprétation » de son propos. Or, si l'on considère que cette interjection adressée au député noir constitue *en elle-même* une interprétation identitaire, le doute est levé. « Ils » ou « il » importe finalement peu puisqu'il parlait *de la même chose*. C'est mon hypothèse.

Dans ce faux flou se joue tout l'amalgame qu'il opère lui-même tout en s'en revendiquant victime : il pense ensemble le pluriel et le singulier. L'un et l'autre sont traités conjointement voire consubstantiellement dans son propos. Il désigne « ils » dans « il », et vice versa. Il voit *lui* dans *eux*, et *eux* dans *lui*. « Ils » comme « il », tous deux sont un jour venus d'ailleurs pour venir ici. Tous deux servent ainsi à fabriquer cet « ici » comme une forteresse assiégée. C'est bien la dynamique de la figure de l'étranger qui se met en place : celui qui, toujours venu d'ailleurs, se présente ici dans la proximité.

L'anthropologue Jean Bazin expliquait que l'identité renvoie à la personne (qui est-ce ?) tandis que l'identification renvoie à un type (à quoi ressemble-t-il ? à quel groupe puis-je l'associer ?) : « À ces deux manières d'identifier correspondent deux modes d'identité – ceux qu'on a coutume d'appeler “identité spécifique” et “identité numérique”. Ou bien je mets dans une même classe des éléments qui se ressemblent d'un certain point de vue. Je les identifie veut dire dans ce cas je les tiens pour identiques, compte tenu d'un critère donné. Je les considère comme « les mêmes » et les traite comme tels. [...] Ou bien « identifier » veut dire, au contraire, établir, repérer en quoi un élément, par exemple un individu, est distinct de tout autre, en quoi il n'est le même d'aucun autre.[\[5\]](#) »

La logique de l'action dans « Qu'il(s) retourne(nt) en Afrique ! » fait usage d'une identité personnelle (l'identité qui rend unique, qui distingue Paul de Pierre, celle qui est indiquée sur le numéro de passeport de Nadia, et tout ce qui fait qu'on ne doit pas la confondre avec une autre, Rachida ou Rachel, aussi ressemblantes puissent-elles paraître selon tel ou tel critère, de couleur de peau, ou autre) à ce qui

serait une identification, c'est-à-dire une manière de tenir des individus pour identiques, à partir d'un critère arbitraire qui serait un groupe réel ou supposé auquel l'identification le ou la fait immédiatement appartenir.

Dans l'énoncé « Qu'il(s) retourne(nt) en Afrique ! » et dans cette situation socio-historique là, l'identité personnelle et l'identification collective ont ceci de commun qu'elles sont superposées, dans un sens comme dans l'autre. Que soit retranscrit le singulier ou le pluriel n'y change pas grand-chose voire rien, car le coup tactique de l'opération est bien de jeter le trouble entre l'individu ici et le groupe auquel on veut l'assigner ailleurs. L'opération vise à produire autant de « sujets fictifs de l'altérité » qu'il est nécessaire pour produire un « nous » à instituer. Le maintien forcé de la différence a toujours eu pour objectif et effet de créer ce « nous » aujourd'hui si convoité.

Or, la vraie question logique du point de vue de l'identité posée à cet instant-là était bien celle de la présidente de l'Assemblée Nationale : « Quel est le député qui a prononcé cette phrase ? » En d'autres termes : Quel est son nom ? Est-ce Monsieur X ou monsieur Y ? Comment l'identifier personnellement pour ne pas le confondre avec un autre de ses collègues du même rang, pour faire la distinction entre le groupe et l'individu, et pour savoir ensuite comment procéder du point de vue du règlement de l'Assemblée ? La question était bien celle de son identité, à laquelle il n'a pas daigné répondre dans un premier temps.

Le député Grégoire de Fournas a ensuite été sanctionné à titre personnel, au motif des troubles causés lors de la séance, et non au titre d'une parole associée à un énoncé raciste consigné (le règlement ne le prévoit sans doute même pas). Son groupe a pu participer au vote et exprimer son indignation en ne se levant pas, en bloc et rang serré, faisant ainsi de cette parole et de son leurre entretenu le leur. Ils sont passés ainsi du singulier au pluriel de leur propre « rassemblement ».

Le portrait collectif d'une altérité indéterminée

Le premier indéterminé créé dans la situation, c'est cette altérité ainsi désignée dans l'ambivalence de la parole dite « Qu'il(s) retourne(nt) en Afrique ! ». Un « il » qui peut tout aussi bien être un « ils » (ne sont-ils toujours « trop », celles et ceux dont le RN ne veut pas ?) et un « ils » qui peut tout aussi bien être un « il » : leur

pluriel devient indifféremment un bateau, c'est-à-dire un objet ou pire *le bateau et eux dedans*, comme s'ils ne faisaient qu'*un*. Un portrait tout autant collectif que symbolique est ainsi dessiné en l'espace d'une parole, celui de la réunion d'éléments faisant sens ensemble pour celles et ceux qui veulent bien participer à l'exercice de cette association : le député noir, le bateau cherchant à accoster quelque part, les gens à bord au milieu de la Méditerranée, entre Afrique et Europe.

L'ironie de la situation atteint son comble d'efficacité performative quand Nadine Morano inverse le stigmate en déclarant haut et fort sur BFM : « Le seul qui a instrumentalisé cette situation, c'est le député *Carlos Martens Bilongo*. C'est le seul à avoir instrumentalisé sa couleur de peau, le seul qui instrumentalise ses origines[6]. » La fixation identitaire se voit ainsi attribuée à celui qui en est la cible : ce serait lui qui ferait une obsession (une « fixette » ?) de sa couleur, de ses origines. L'autre n'est-il pas toujours, peu ou prou, fautif ?

La seconde indétermination produite dans la parole dite ne fait quant à elle aucun débat car elle ne peut faire l'objet d'aucun doute, à l'oral comme à l'écrit : « en Afrique ». Là encore, peu importe de savoir précisément de quoi il s'agit.

L'Afrique comme référent indifférencié de tout ce qui est africain ne nécessite pas, dans la logique de l'action discursive, de préciser un pays plutôt qu'un autre. Peu importe de savoir si c'est en Libye, au Niger, au Soudan ou dans un autre pays de ce continent où ces hommes, femmes et enfants devraient « retourner ».

Ici il ne s'agit pas de savoir d'où ils et elles précisément viennent mais d'affirmer l'existence d'une origine qui leur serait commune, de les assimiler à un « type », aussi générique soit-il de « migrant africain ». La nationalité, élément parmi d'autres de l'identité personnelle et composite, ne présente aucune valeur ici. La réduction des pays de provenance des personnes en exil à une seule entité géographique et symbolique, « l'Afrique », implique un élargissement imaginaire de cette entité : qui sait où elle commence et où elle finit ? qui sait combien ils sont sur ce territoire élastique ? qui sait ce qui pourrait les pousser encore à affluer « chez nous » ?

Que le député RN n'ait pas dit « qu'il(s) rentre(nt) » n'est d'ailleurs pas anodin. On rentre dans son pays ou à la maison mais on retourne plus généralement et génériquement « d'où l'on vient », quel que fût ce « où », géographique, ethnique

ou social. L'origine est tout autant une obsession qu'un élément bien diffus et confus.

Amené(s) à repartir, à retourner « d'on ne sait où », il(s) incarne(nt) la mobilité, la possibilité de se refaire un « chez soi » ailleurs. « C'est l'émigré qui fait peur dans le personnage de l'immigré », notait déjà Marc Augé dans les années 1990[7]. La production de l'étranger constitue un processus inhérent à la société française, c'est ce qui assure la pérennité de ce modèle de « l'étranger interne[8] » dont il est fait grand usage depuis des décennies en France.

Le lieu de la parole dite

Où sommes-nous ? D'un côté le bateau sans attache, de l'autre l'institution ancrée dans l'Histoire. D'un côté la mer et ce qu'elle draine, de l'autre la terre voire, pour les rangs du RN, ce qui représente le terroir. D'un côté le mouvement, le flux, l'exil, de l'autre la fixité, la tradition, la perpétuation. D'un côté des réfugiés, de l'autre des députés. D'un côté des hommes et femmes jetés à la mer par d'autres hommes, sans parole, de l'autre des hommes et femmes élus à l'Assemblée nationale de la République française, celles et ceux qui parlent. Ce lieu où cette parole « Qu'il(s) retourne(nt) en Afrique ! » a été prononcée et reçue. Les frontières et les murs, comme les a définis Michel Agier dans *La Condition Cosmopolite*, définissent dans ce lieu-assemblée, comme ailleurs dans le monde globalisé, le rapport à l'étranger, qu'il soit « l'étranger absolu, global et anonyme », ou qu'il soit « le sujet-autre, celui qui, venant de l'extérieur de mon identité, m'oblige à penser tout à la fois au monde, à moi et aux autres »[9].

Or cette Assemblée, si elle n'a pas de murs mais des rangs, possède encore surtout nombre de frontières symboliques et peut être vécue, encore en 2022, comme un « *white space* » selon la définition du sociologue ethnographe américain Elijah Anderson[10], au moment même où elle se diversifie du point de vue des origines sociales et ethnoculturelles de ses représentants. Passer les frontières pour connaître l'autre au lieu de se borner à le « re-connaître » comme représentant de tel ou tel « type » ne semble pas à l'ordre du jour pour certains dans notre société. Et les personnes noires continuent de « naviguer » dans un espace blanc – « *to navigate* » étant le verbe employé par Anderson, qui résonne ici particulièrement fort.

« Je m'appelle Carlos Martens Bilongo. Je suis né en France, à Villiers-le-Bel, en 1990. J'y ai grandi et j'y ai passé toute ma vie. » Ainsi commence le communiqué

de presse du député à la parole coupée, publié le soir du 3 novembre, désignant ainsi les premiers contours d'une identité composite qui, comme pour tout un chacun, peut inclure, parmi d'autres éléments, le lieu d'où l'on vient et celui dans lequel on « navigue » aussi.

La sanction votée contre le député RN, la plus lourde qui soit dans le règlement de l'institution, vient rappeler aussi un autre type de frontière qui fait de l'assemblée un lieu, un lieu autre que le simple « café du commerce », un lieu où la parole, en tant qu'elle est dite, a un statut particulier. Un lieu où la parole dite est entendue, débattue, consignée, retranscrite, et même vue et entendue à la télévision, en direct et en différé[11]. Un lieu où, un jour de novembre 2022, dans les derniers jours de vacances scolaires, des enfants de la circonscription de Carlos Martens Bilongo étaient venus voir et entendre ce qui s'y passe et ce qui s'y dit, comme de petits ethnologues.

« *Qu'il(s) retourne(nt) en Afrique !* », point d'exclamation

Finalement, l'impératif est clair : un « que » et un point d'exclamation sur lesquels personne n'ergote, pas même celui qui a construit sa phrase dans ce sens. Comme un énoncé performatif, dire « *Qu'il(s) retourne(nt) en Afrique !* », c'est le faire ici et maintenant, dans l'espace de l'Assemblée et à l'adresse du député noir. Le pouvoir de dire demeure le pouvoir de faire.

Cette interjection fonctionne comme un impératif de l'origine, réelle ou supposée. L'obsession des origines semble être à la hauteur de l'injonction, du pouvoir de l'un à dire qui *il* et *ils* – les autres – sont, et d'où l'on veut qu'il(s) vienne(nt) et retourne(nt). Ils sont ainsi « de » : on a la une particule bien singulière, invisible et imposée de l'extérieur celle-ci, n'accordant aucun titre ni droit, qui par le truchement d'un jeu de langage identitaire tente d'instituer la différence à défaut de pouvoir réellement la constituer.

Prendre au sérieux et décrire la logique de l'action qui a consisté à faire un tour de passe-passe du singulier et du pluriel, c'est ce que j'ai tenté de faire ici. Il s'agissait de comprendre le singulier de ce pluriel et le pluriel de ce singulier. De saisir par conséquent ce qui souffre, dans ce point d'exclamation, de tant d'interrogations.

Emmanuelle Lallement

ANTHROPOLOGUE, PROFESSEURE À L'UNIVERSITÉ PARIS 8